

N/REF : 15/04/2026 15H17 C:000073 I:02298
V/REF : AC/C44744
V/Email reçu le Mercredi 15/04/2026 à 15H17

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. FLB
IMMEUBLE : FELIBIEN -FLB
11, RUE FELIBIEN
.
44000 NANTES

Rennes, le 22 Avril 2026

Référence Marché: 024054-PBS-002
LOCALISATION : 11 RUE FELIBIEN - MME ADELAIDE 07 68 36 77 72 / 02 40 41 59 55
LOGEMENT N° 106492, PORTE N°42, 4° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : REMPLACEMENT MÉCANISME DE CHASSE D'EAU
Donneur d'ordre : M. T CERMELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 17/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
REPLACEMENT MECANISME WC
REPLACEMENT FLOTTEUR WC
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 17/04/26 à 14H12 M. T CERMELLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

1,00	PBL071-Rempl.Ens.mécanismene chasse	Wc	1	77,19	77,19
TOTAL H.T.					77,19
T.V.A. a 10,00%					7,71
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>84,90</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.